

Interpellation au conseil communal du 22-11-2016

## **Soutien aux Lucioles : sanctionner la pauvreté, pas ce collectif d'aide aux SDF**

Récemment, bon nombre de nos concitoyens se sont inquiétés de la verbalisation à au moins deux reprises des *Lucioles*, un collectif d'aide aux personnes sans-domicile fixe. Parce que ces bénévoles sont allés directement à un de leurs points de contact, c'est-à-dire place St-Jacques, la police les a interpellé, leur a prié de plier bagages tout en leur assignant une amende, leur signifiant bien sûr de ne plus recommencer.

Le PTB partage l'appréhension des Liégeoises et Liégeois vis-à-vis de cette nouvelle. Ce malaise est d'autant plus pesant que cette démarche semble s'inscrire dans la suite de deux précédents malheureux alors largement relayés dans la presse : l'interdiction en 2012 de la soupe populaire par l'Armée du Salut sur la Place St-Lambert et l'édification en 2015 d'un mur « anti-SDF » sous la passerelle des Chiroux. Alors que nombre de fraudeurs fiscaux échappent totalement à la justice et que les transactions pénales qui permettent aux riches de racheter leur procès se banalisent, la police de Liège intervient contre des citoyennes exemplaires de par leur civisme. Le PTB ne peut l'accepter et défend le droit de prendre part à la vie associative et de venir en aide à son prochain, dans toute la souplesse qu'impose la dure vie que mènent les plus précarisés de notre ville.

C'est un signal bien dommageable qui a été envoyé à nos concitoyens qui s'engagent au quotidien pour l'amélioration des conditions de vie des gens dans le besoin. Les associations d'aide aux démunis étaient déjà écartées plus ou moins poliment, elles sont désormais criminalisées. À partir du moment où elles ont été au contact des personnes les plus nécessiteuses, les *Lucioles* ont été traitées comme des malpropres.

Alors, bien sûr, nous préférerions aussi que toute l'aide sociale se fasse uniquement via les structures existantes et que les distributions de nourriture se déroulent dans des endroits fermés. C'est d'ailleurs ce que les *Lucioles* réclament puisqu'elles vous ont demandé l'accès à une salle pour une centaine de personnes avec cuisine. Vous savez aussi bien que nous que la demande en matière de lutte contre la pauvreté est toujours plus forte et que l'offre qui est proposée à l'assistance publique n'est jamais réellement suffisante, vous ne doutons donc pas de votre bonne volonté à résoudre ce problème.

Mes questions sont donc les suivantes :

1. Avez-vous ou allez-vous annuler les procès-verbaux dressés aux *Lucioles* ?
2. Avez-vous ou allez-vous permettre aux *Lucioles* d'aider les plus démunis sans entraves ?